



Communiqué de presse

11 février 2019

Scolarisation de tous : quelques mots qui veulent dire beaucoup

Laurence Guillermou
chargée de
communication

T : 01 43 57 16 16

108/110, avenue Ledru-Rollin
75544 Paris Cedex 11

Une nouvelle fois, le gouvernement veut supprimer la mention « des deux sexes, français et étrangers » dans l'article sur l'instruction obligatoire pour les enfants (art. L131-1 du Code de l'éducation).

Cette mention, bien que plus symbolique que juridique, est importante pour les parents. Elle n'a pas de conséquence en droit, mais elle peut en avoir beaucoup pour l'accès au droit.

Alors que localement, nous devons nous battre pour scolariser des enfants étrangers, ces quelques mots valent encore beaucoup. Ils sont là, écrits en toutes lettres, dans un texte facilement accessible et facilement utilisable par les familles.

La FCPE appelle le gouvernement à retirer son amendement n°674 et à défaut, appelle les parlementaires à défendre la rédaction adoptée par la commission des affaires culturelles et de l'éducation.

L'éducation est un droit pour tous les enfants. A la FCPE, la réalité nous a appris qu'il n'est jamais inutile de le répéter.